

Un label pour animer et valoriser le patrimoine

Passy. Le nom est souvent associé à l'histoire des sanatoriums construits à partir des années 20 sur les hauteurs de la ville. Mais la commune possède bien d'autres atouts. D'où l'idée d'en faire une Ville d'Art et d'Histoire, un label qui permettrait de donner à son patrimoine la reconnaissance qu'il mérite.

Avec 12 000 habitants répartis sur une dizaine de villages et de hameaux, la ville de Passy possède une histoire à part. Bénéficiant d'un environnement exceptionnel, face à la chaîne du Mont-Blanc, elle aurait pu, comme bien d'autres sites de moyenne montagne, devenir une station de ski où le tourisme a succédé à une longue tradition agropastorale. Mais son microclimat, ajouté à la physionomie du site, un immense plateau, en ont fait un des hauts lieux européens de l'activité sanatoriale après la première guerre mondiale.

Un tourisme culturel

Le premier sanatorium fut inauguré en 1926, le dernier en 1937. Au total, ce ne sont pas moins de 23 établissements, centres de soins, hôtels et maisons de cure qui ont été construits. Du modèle «pavillonnaire», composé de plusieurs petits bâtiments, au grand édifice fonctionnel, type paquebot, ces constructions présentent une architecture de grande qualité, relevant du courant moderne de l'époque ; formes inédites, utilisation de nouvelles techniques de construction, de nouveaux matériaux comme le béton armé... Aujourd'hui, peu de ces établissements ont conservé leur vocation médicale mais ils constituent sans conteste un patrimoine inestimable officiellement reconnu.

La richesse patrimoniale de Passy ne s'arrête pas à son architecture sanatoriale, même si celle-ci est essentielle. La commune est dotée de bien d'autres atouts, certains étant

déjà mondialement connus, d'autres ne demandant qu'à l'être. Le point d'orgue est indéniablement l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce, chef d'œuvre du XX^e siècle. Et de la combe d'Arve aux contreforts des Fiz, la route de la sculpture contemporaine conduit vers le site panoramique de Plaine Joux ou encore au Lac Vert.

On peut aussi découvrir l'histoire deux fois millénaire des coteaux ensoleillés de Passy, depuis la présence romaine jusqu'au développement du site industriel de Chedde, en passant par les périodes baroques ou néo-classique sarde. Autant de richesses qui confèrent à Passy une vocation spécifique : le tourisme à vocation culturelle.

Éduquer pour sauvegarder

C'est pour affirmer cette vocation et sensibiliser la population, les visiteurs et en particulier les jeunes publics ; que la commune s'est portée candidate au réseau des «Villes et Pays d'Art et d'Histoire» et au label qui lui est associé. Animé par le Ministère de la culture et de la communication, ce réseau regroupe 139 territoires* (villes, agglomérations et pays) ayant engagé une démarche de valorisation et d'animation de leur patrimoine et de leur architecture. «L'obtention du label permettrait à la ville non seulement de mieux faire connaître ses richesses mais aussi d'aider les habitants à se les approprier» explique Anne Tobé, adjointe à la Culture de la ville de Passy et porteuse du projet. A travers son aspect éducatif et culturel, le label pourrait ainsi

aider à la sauvegarde de certains éléments du patrimoine menacés de disparaître faute de connaissances suffisantes. Et Anne Tobé de citer l'exemple de «petits patrimoines» peu considérés : «*Même modeste, tout patrimoine mérite qu'on se pose la question de sa place dans l'histoire, et le label VPAH aurait le mérite de rendre le débat incontournable*» ajoute l'adjointe à la Culture. Si Passy possède toutes les qualités requises pour être labellisée, elle doit cependant surmonter quelques obstacles. Les critères d'obtention du label national imposent ainsi la création d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) et, pour faire vivre ce lieu d'exposition et d'animation, la mise en place d'un personnel qualifié (animateur du patrimoine et de l'architecture, guides-conférenciers). Autant de charges budgétaires pas forcément faciles à supporter par une petite commune comme Passy mais auxquelles la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) peut apporter son soutien financier. Si le territoire est bien identifié et cohérent, sa dimension - ou plutôt le nombre d'habitants - constitue justement une autre contrainte ; la population passérande étant insuffisante au regard des exigences du label, la solution passerait alors par l'élargissement du projet à d'autres communes voisines. À moins que la grande notoriété de Passy suffise à en faire une exception... ■

*L'agglomération d'Annecy et le Val d'Abondance sont les deux territoires actuellement labellisés en Haute-Savoie.

Les sites majeurs à voir à Passy

- L'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce du Plateau d'Assy, joyau du renouveau de l'art sacré au XX^e siècle
- Les sanatoriums du Plateau d'Assy, l'architecture moderne au service de la santé
- La route de la sculpture contemporaine, un grand musée en pleine nature
- L'Église Saint-Pierre et Saint-Paul de Passy, vingt siècles d'histoire
- La mairie, typique du style néo-classique sarde
- Le site industriel de Chedde, son église art déco, et la cité-jardin de Henry Jacques Le Même
- Le lac Vert, un site naturel classé
- La terrasse de Plaine-Joux, un panorama à couper le souffle
- Le Jardin des Cimes, une promenade en montagne au cœur d'un jardin paysager

Renseignements :

www.passy-mont-blanc.com
www.ville-passy-mont-blanc.fr



Photo : Anne Tobé



Photo : G. Tobé

Échelonnée sur 15 km à flanc de coteau, entre la plaine et le domaine de Plaine-Joux, la Route de la sculpture fait de la commune un grand musée en pleine nature.



Photo : Anne Tobé

Incontournable, l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce, signée de l'architecte Maurice Novarina.

Le lac vert, avec sa belle transparence, est un magnifique site naturel auquel on arrive par un sentier aménagé pour la promenade entre racines et pontons.